

V.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1899.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1899 s'élève à	fr. 2,823,228 »
Les crédits demandés par le projet de Budget amendé pour 1898 montent à	2,822,965 28
	<hr/>
Soit, pour 1899, une augmentation de	fr. 262 72
	<hr/>

qui provient de la modification suivante :

CHAPITRE VI.

MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.

ART. 36 — *Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves.*

Crédit demandé pour 1899	fr. 700 »
— — — — — 1898	437 28
	<hr/>
AUGMENTATION	fr. 262 72

Le crédit sollicité chaque année correspondait jusqu'ici à la dépense réelle de l'année antépénultième; il variait dès lors d'un exercice à l'autre, mais dans des limites insignifiantes.

Afin de simplifier les choses, on propose de porter le crédit uniformément à 700 francs et de supprimer le millésime dans le libellé de l'article; l'exédent annuel tombera en annulation.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

Je vous présente et à venir, Salut;

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1899 est fixé à la somme de deux millions huit cent vingt-trois mille deux cent vingt-huit francs (2,825,228 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 26 février 1898.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

P. DE FAVEREAU.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

(178)

**BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
POUR L'EXERCICE 1899.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^r.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 .	
2	Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours.	587,500 .	
3	Matériel.	49,500 .	491,000
4	Fonds secrets.	15,000 .	
5	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold.	20,000 .	
CHAPITRE II.			
LÉGATIONS.			
<i>Traitements des agents diplomatiques.</i>			
6	Allemagne.	58,000 .	
7	Autriche-Hongrie	58,000 .	
8	Brésil	30,000 .	
9	Chine	34,150 .	
10	Danemark, Suède et Norvège	25,000 .	
11	Espagne	50,000 .	
12	États-Unis	30,000 .	
13	France.	58,000 .	
14	Grande-Bretagne.	58,000 .	
15	Italie.	58,000 .	
16	Japon	38,000 .	
17	Grand-Duché de Luxembourg	15,000 .	941,650 .
18	Mexique.	30,000 .	
19	Pays-Bas	38,000 .	
20	Perse	30,000 .	
21	Portugal	25,000 .	
22	Roumanie	25,000 .	
23	Russie	58,000 .	
24	Saint-Siège	26,000 .	
25	Serbie	25,000 .	
26	Suisse	15,000 .	
27	Turquie.	30,000 .	
28	Traitements des conseillers et secrétaires	167,500 .	
	A REPORTER. fr.		

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III.			
CONSULATS.			
20	Traitement des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi	784,000 »	784,000 »
CHAPITRE IV.			
FRAIS DE VOYAGE.			
30	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses	180,000 »	180,000 »
CHAPITRE V.			
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
31	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris	14,000 »	
32	Traitement de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences	91,145 »	
33	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels	100,000 »	228,145 »
34	Frais de chancellerie	25,000 »	
CHAPITRE VI.			
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
35	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au budget	50,000 »	
36	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves.	700 »	50,700 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VII			
COMMERCE, ÉMIGRATION.			
57	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie	80,000 »	} 142,833 »
58	Musée commercial: échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque	20,000 »	
59	Service de l'émigration	26,000 »	
40	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers	6,833 »	
41	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international.	10,000 »	
CHAPITRE VIII.			
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.			
42	Premier terme des pensions à accorder éventuellement; secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.	3,000 »	} 4,000 »
43	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent.	1,000 »	
TOTAL DU BUDGET DE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES . . . fr.			2,825,228 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 26 février 1898.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

P. DE FAVEREAU.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

(182)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

pour l'exercice 1899.

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÈRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																
CHAPITRE I^{er}.																																																																																		
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																																		
1	»	Traitement du Ministre.																																																																																
PERSONNEL DES BUREAUX. — <i>Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :</i>																																																																																		
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 70%;">GRADE.</th> <th style="width: 10%; text-align: center;">Nombre d'agents du même grade.</th> <th style="width: 20%; text-align: center;">MONTANT de la DÉPENSE</th> </tr> </thead> </table>					GRADE.	Nombre d'agents du même grade.	MONTANT de la DÉPENSE																																																																											
GRADE.	Nombre d'agents du même grade.	MONTANT de la DÉPENSE																																																																																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr><td>Secrétaire général</td><td style="text-align: center;">1</td><td style="text-align: right;">12,000 »</td></tr> <tr><td>Directeur général</td><td style="text-align: center;">6</td><td style="text-align: right;">64,800 »</td></tr> <tr><td>Chef du cabinet</td><td style="text-align: center;">1</td><td style="text-align: right;">8,000 »</td></tr> <tr><td>Chef de division</td><td style="text-align: center;">7</td><td style="text-align: right;">48,500 »</td></tr> <tr><td>Bibliothécaire</td><td style="text-align: center;">1</td><td style="text-align: right;">7,200 »</td></tr> <tr><td>Chef de bureau</td><td style="text-align: center;">10</td><td style="text-align: right;">42,400 »</td></tr> <tr><td>Chef de l'expédition</td><td style="text-align: center;">1</td><td style="text-align: right;">4,500 »</td></tr> <tr><td>Commis de 1^{re} classe</td><td style="text-align: center;">8</td><td style="text-align: right;">33,350 »</td></tr> <tr><td>Expert en tissus</td><td style="text-align: center;">1</td><td style="text-align: right;">3,600 »</td></tr> <tr><td>Commis de 2^e classe</td><td style="text-align: center;">14</td><td style="text-align: right;">40,775 »</td></tr> <tr><td>Commis étalagiste</td><td style="text-align: center;">1</td><td style="text-align: right;">2,925 »</td></tr> <tr><td>Commis de 3^e classe</td><td style="text-align: center;">11</td><td style="text-align: right;">26,075 »</td></tr> <tr><td>Expéditionnaire</td><td style="text-align: center;">15</td><td style="text-align: right;">26,550 »</td></tr> <tr><td>Huissier de cabinet</td><td style="text-align: center;">1</td><td style="text-align: right;">2,100 »</td></tr> <tr><td>Huissier de salle</td><td style="text-align: center;">1</td><td style="text-align: right;">2,100 »</td></tr> <tr><td>Messager</td><td style="text-align: center;">17</td><td style="text-align: right;">32,250 »</td></tr> <tr><td>Lampiste</td><td style="text-align: center;">1</td><td style="text-align: right;">2,000 »</td></tr> <tr><td>Garde du mobilier</td><td style="text-align: center;">1</td><td style="text-align: right;">1,550 »</td></tr> <tr><td>Feuiler</td><td style="text-align: center;">4</td><td style="text-align: right;">4,700 »</td></tr> <tr><td>Nettoyeuse</td><td style="text-align: center;">8</td><td style="text-align: right;">7,200 »</td></tr> <tr><td>Concierge</td><td style="text-align: center;">3</td><td style="text-align: right;">2,225 »</td></tr> <tr><td>Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel</td><td></td><td style="text-align: right;">1,200 »</td></tr> <tr><td>Salaires des gens de peine temporaires</td><td></td><td style="text-align: right;">1,200 »</td></tr> <tr><td>Indemnités pour travaux extraordinaires et secours</td><td></td><td style="text-align: right;">10,000 »</td></tr> <tr><td>Fonds destiné aux nécessités imprévues</td><td></td><td style="text-align: right;">500 »</td></tr> <tr><td colspan="2"></td><td style="text-align: right;">387,500 »</td></tr> </tbody> </table>					Secrétaire général	1	12,000 »	Directeur général	6	64,800 »	Chef du cabinet	1	8,000 »	Chef de division	7	48,500 »	Bibliothécaire	1	7,200 »	Chef de bureau	10	42,400 »	Chef de l'expédition	1	4,500 »	Commis de 1 ^{re} classe	8	33,350 »	Expert en tissus	1	3,600 »	Commis de 2 ^e classe	14	40,775 »	Commis étalagiste	1	2,925 »	Commis de 3 ^e classe	11	26,075 »	Expéditionnaire	15	26,550 »	Huissier de cabinet	1	2,100 »	Huissier de salle	1	2,100 »	Messager	17	32,250 »	Lampiste	1	2,000 »	Garde du mobilier	1	1,550 »	Feuiler	4	4,700 »	Nettoyeuse	8	7,200 »	Concierge	3	2,225 »	Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel		1,200 »	Salaires des gens de peine temporaires		1,200 »	Indemnités pour travaux extraordinaires et secours		10,000 »	Fonds destiné aux nécessités imprévues		500 »			387,500 »
Secrétaire général	1	12,000 »																																																																																
Directeur général	6	64,800 »																																																																																
Chef du cabinet	1	8,000 »																																																																																
Chef de division	7	48,500 »																																																																																
Bibliothécaire	1	7,200 »																																																																																
Chef de bureau	10	42,400 »																																																																																
Chef de l'expédition	1	4,500 »																																																																																
Commis de 1 ^{re} classe	8	33,350 »																																																																																
Expert en tissus	1	3,600 »																																																																																
Commis de 2 ^e classe	14	40,775 »																																																																																
Commis étalagiste	1	2,925 »																																																																																
Commis de 3 ^e classe	11	26,075 »																																																																																
Expéditionnaire	15	26,550 »																																																																																
Huissier de cabinet	1	2,100 »																																																																																
Huissier de salle	1	2,100 »																																																																																
Messager	17	32,250 »																																																																																
Lampiste	1	2,000 »																																																																																
Garde du mobilier	1	1,550 »																																																																																
Feuiler	4	4,700 »																																																																																
Nettoyeuse	8	7,200 »																																																																																
Concierge	3	2,225 »																																																																																
Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel		1,200 »																																																																																
Salaires des gens de peine temporaires		1,200 »																																																																																
Indemnités pour travaux extraordinaires et secours		10,000 »																																																																																
Fonds destiné aux nécessités imprévues		500 »																																																																																
		387,500 »																																																																																
2	»	a. Fournitures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance avec l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques et autres menus frais 21,500																																																																																
3	b	Éclairage et chauffage 14,300																																																																																
3	c	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. 13,700																																																																																
4	»	Fonds secrets.																																																																																
5	»	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold																																																																																
TOTAL DU CHAPITRE I^{er}. . . fr.																																																																																		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voisés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
387,500 »	387,500 »	»	»	554,500 »	384,500 »	
49,500 »	49,500 »	»	»	53,500 » (1) 8,000 »	51,493 89	(1) Crédit n° 1 n'est aisé alloué par la loi du 29 décembre 1897.
15,000 »	13,000 »	»	»	13,000 »	15,000 »	
20,000 »	20,000 »	»	»	20,000 »	20,000 »	
491,000 »	491,000 »	»	»	470,000 »	459,693 89	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
LÉGATIONS.		
<i>Traitements des agents diplomatiques.</i>		
6	»	ALLEMAGNE — Traitement d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
7	»	AUTRICHE-HONGRIE — — — — —
8	»	BRÉSIL — d'un Ministre résident
9	»	CHINE — — — — —
10	»	DANEMARK, SUÈDE ET NORVÈGE. — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
11	»	ESPAGNE — — — — —
12	»	ÉTATS-UNIS — d'un Ministre résident
13	»	FRANCE — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
14	»	GRANDE-BRETAGNE — — — — —
15	»	ITALIE — — — — —
16	»	JAPON — — — — —
17	»	GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. — — d'un Chargé d'affaires
18	»	MEXIQUE — d'un Ministre résident
19	»	PAYS-BAS — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
20	»	PERSE — d'un Ministre résident
21	»	PORTUGAL — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
22	»	ROUMANIE — d'un Ministre résident
23	»	RUSSIE — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
24	»	SAINT-SIÈGE — — — — —
25	»	SERBIE — — — — —
26	»	SUISSE — — — — —
27	»	TURQUIE — — — — —
28	»	Traitements des conseillers et secrétaires
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
54,150	54,150	»	»	54,150	54,150	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
26,000	26,000	»	»	26,000	26,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
167,500	167,500	»	»	167,500	167,500	»
941,650	941,650	»	»	941,650	941,650	»

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
CONSULATS.		
29	»	Traitement des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE VOYAGE.		
30	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses.
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
31	»	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris
	»	— d'un commis de chancellerie à Constantinople (<i>pour mémoire</i>)
32	»	Traitement de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences
33	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels
34	»	Frais de chancellerie
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
35	»	Missions extraordinaires; frais relatifs aux traités et conventions; traitements d'inactivité; frais de dernière maladie et d'inhumation; indemnités à des agents autres que ceux de l'administration centrale, pour travaux extraordinaires ou situation malheureuse résultant de circonstances indépendantes de leur volonté; dépenses imprévues non libellées au Budget.
36	»	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
784,900	784,900	»	»	775,900	725,225 36	a) Bangkok 25,000 Buenos-Ayres 25,000 Tanger 25,000 Bombay 24,000 Guatemala 24,000 Pretoria 22,000 Saint-Paul (Brésil) 22,000 Santiago 22,000 Liverpool 21,000 Philadelphie 21,000 Sophia 21,000 Athènes 20,000 Constantinople 20,000 Durban 20,000 Moscou 20,000 Ottawa 20,000 Batavia 18,000 Beyrouth 18,000 Caire (Le) 18,000 Calcutta 18,000 Cologne 18,000 Galatz 18,000 Hankow 18,000 Hongkong 18,000 Madrid 18,000 St.-Croix de Ténériffe 18,000 Shanghai 18,000 Tientsin 18,000 Tunis 18,000 Lima 16,000 Melbourne 16,000 Kharkoff 14,000 San Francisco 14,000 Yokohama 14,000 Vice-consuls 78,000 Explorations 40,000 Indemnités 8,900 Fr. 784,900
784,90	784,900	»	»	775,900	725,225 36	
180,000	180,000	»	»	180,000	266,155 82	
180,000	180,000	»	»	180,000	266,155 82	
b) 91,145	91,145	»	»	80,245 (1) 3,800	80,218 72	b) Alexandrie. — 1 khavass. . fr. 1,000 Alep. — 1 id. 600 Andrinople. — 1 id. 600 Belgrade. — 1 drogman . . . 3,000 Beyrouth. — 1 khavass. . . . 1,000 — — 1 élève-interp. 2,300 Brousse. — 1 khavass 600 Constantinople. — 2 drogman . 17,000 — — 1 com. de chanc. 6,000 — — 2 khavass. 2,600 — — 1 capou-oglan 360 Le Caire (cons. gén.) 2 khavass . 2,000 Le Caire (cons.) — 1 id. 800 Pekin. — 1 lettré 6,000 — — 1 secret. interp. 10,550 Philippopoli. — 1 khavass 800 Port Saïd. — 1 id. 800 Salonique. — 1 id. 750 — — 1 drogman 800 Sansoun. — 1 khavass. 600 Shanghai. — 1 lettré 1,000 Smvrne. — 1 khavass. 800 Sophia. — 1 drogman 3,000 — — 1 khavass 1,200 Tanger (cons. gén.) 1 drogman . . 6,000 — id. 1 chancelier 1,200 — id. 1 khavass. 1,450 Tanger (cons.) — 1 khavass 600 Teheran. — 1 drogman 5,000 — — 4 ghoulams 3,200 — — » garde militaire. 735 Trébizonde. — 1 khavass. 800 Tripoli. — 1 id. 800 Varna. — 1 id. 800 Yedo. — 1 lettré-interp 6,000 Imprévu 500 Fr. 91,145
50,000	50,000	»	»	60,000	124,906 17	
700	437 28	262 72	»	585 97	482 35	c) Allemagne 2,000 Autriche-Hongrie 2,000 Chine 2,000 France 2,000 Grande-Bretagne 2,000 Italie 2,000 Japon { Légation 2,000 Vice-cons. à Yokohama 3,000 Pays-Bas 2,000 Russie 2,000 Turquie 2,000 Fr. 23,000
50,700	50,437 28	262 72	»	60,585 97	125,478 52	
AUGMENTATION . . fr.		262 72				(1) Crédit supplémentaire alloué par la loi du 29 décembre 1897.

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
COMMERCE, ÉMIGRATION.		
37	»	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie
38	»	Musée commercial : échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque
39	»	Service de l'émigration
40	»	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers
41	»	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international.
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.		
CHAPITRE VIII.		
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.		
42	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement; secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse
43	»	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent
TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.		
CHAPITRE IX.		
SERVICES DIVERS.		
	»	Participation du Département à l'Exposition de 1897 (<i>pour mémoire</i>)
TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS requis POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
80,000 »	80,000 »	»	»	80,000 »	75,944 61	
20,000 »	20,000 »	»	»	20,000 »	19,804 52	
26,000 »	26,000 »	»	»	26,000 »	21,594 08	
6,855 »	6,855 »	»	»	6,855 »	6,855 »	
10,000 »	10,000 »	»	»	10,000 »	10,000 »	
142,855 »	142,855 »	»	»	142,855 »	132,176 01	
3,000 »	3,000 »	»	»	3,000 »	3,000 »	
1,000 »	1,000 »	»	»	1,000 »	1,000 »	
4,000 »	4,000 »	»	»	4,000 »	4,000 »	
»	»	»	»	5,000 »	»	
»	»	»	»	5,000 »	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Administration centrale.
II.	Légations
III.	Consulats
IV.	Frais de voyage
V.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats
VI.	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.
VII.	Commerce, émigration.
VIII.	Pensions, secours et créances arriérées.
IX.	Services divers
TOTAUX. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFERENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
494,000 »	494,000 »	»	»	470,000 »	459,693 89	
941,650 »	941,650 »	»	»	941,650 »	941,650 »	
784,900 »	784,900 »	»	»	775,900 »	725,225 36	
180,000 »	180,000 »	»	»	180,000 »	266,155 82	
228,145 »	228,145 »	»	»	268,045 »	222,024 76	
50,700 »	50,437 28	262 72	»	60,385 97	125,478 52	
142,853 »	142,853 »	»	»	142,833 »	152,176 01	
4,000 »	4,000 »	»	»	4,000 »	4,000 »	
»	»	»	»	5,000 »	»	
2,825,228 »	2,822,965 28	262 72	»	2,847,813 97	2,874,404 36	
AUGMENTATION. . . . fr.		262 72				

(192)